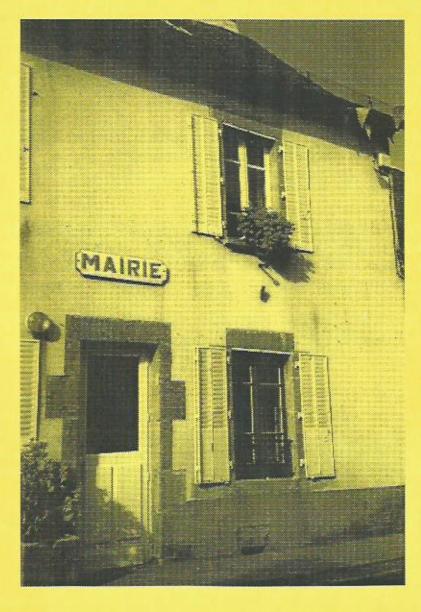
Bulletin Municipal N° 2/ CHAUSSENAC

DECEMBRE 1998





La municipalité vous souhaite UNE BONNE ANNEE 1999

La commune et les associations :

acteurs de lien social et d'initiatives

Chaque habitant a ses préoccupations personnelles et doit résoudre en priorité ses problèmes. Par définition, l'espace communal rassemble cette population sur un territoire donné.

Aussi, il faut reconnaître que la commune permet de développer l'esprit communautaire où l'intérêt individuel est dépassé :

- tel ou tel morceau de voirie est créé ou entretenu pour l'intérêt de tous,
- les bâtiments et équipements communaux sont ouverts à tous,
- l'eau doit être distribuée en qualité et quantité suffisantes...

On doit constater que dans certains domaines, la commune a du prendre de nouvelles initiatives, qui étaient assurées auparavant par des privés, c'est le cas du patrimoine ou la richesse locale, l'artisanat ou la paroisse suffisaient à le créer et à l'entretenir. C'est le cas de l'habitat ou la réhabilitation d'appartements avec le soutien de l'Etat a permis, par exemple à Chaussenac, de loger 16 personnes soit près de 10 % de la population résidente!...

L'encouragement ou l'aide municipale a été utile pour maintenir l'agence postale, pour soutenir la création d'une épicerie et bientôt l'installation d'un artisan, favoriser la construction d'une ou deux habitations en achetant un terrain...

- * Les associations ont également un rôle déterminant pour améliorer et enrichir la vie locale.

 Aussi c'est avec satisfaction que nous accueillons la nouvelle association "Patrimoine de Chaussenac", qui s'engage à amplifier les efforts que nous avons déployé dans le domaine de la découverte, de l'entretien et de la mise en valeur de notre patrimoine. Patrimoine important et insuffisamment connu.
- * Enfin sans le Comité des fêtes, la municipalité n'aurait pu vous offrir en cette fin d'année, les illuminations et les décorations dans le bourg et les villages.
- * Le message des Scouts que vous pourrez également lire dans ce bulletin, est un signe encourageant pour aborder une nouvelle année et poursuivre notre action.

Depuis le	1er juin 1998	4 septembre	Conseil Municipal
6 juin	Repas de l'USC	5 septembre	Assemblée constitutive de l'Association "Pâtrimoine de Chaussenac"
7 juin	Fête de l'amicale laïque de Pleaux : présence du Maire		
9 juin	Réunion "Conseil d'école" présence du Maire et de J. Ischard	13 septembre	Comice cantonal "race Salers" à Ally - Présence du Maire et de A. Picaronny.
10 juin	Etude du projet de réparation de l'intérieur de l'église avec les peintres et décorateurs présence du Maire et de A. Picaronny	26 septembre	Spécial race "Salers" à Mauriac
		27 septembre	Elections sénatoriales
26 juin	Fête de fin d'année à l'école - Présence du Maire et des conseillers	3 octobre	Journée nationale des pompiers : cérémonie à Pleaux - présence du Maire
27 juin	Conférence - colloque sur les migrants du XVIIème au XIXème siècle": 120 participants	9 octobre	Inauguration des locaux de la Chambre d'Agriculture à Mauriac - Municipalité représentée par J-M Delbos.
28 juin	Promenade en gabare organisée par le Comité des fêtes	11 octobre	Comice agricole de Chaussenac
4 juillet	* Assemblée Générale de l'Association Foncière de Remembrement	16 octobre	* Bureau de l'Association Départementale des Maires : présence du Maire.
	* Conseil municipal : vote du compte administratif 1997		* Assemblée Générale du SIETOM de Drugeac : présence du Maire.
5 juillet	Bureau du Comité des fêtes	22-23 octobre	Congrès des élus de la Montagne à Autrans (Isère) - Présence du Maire (élu au comité directeur)
13 juillet	Festivités du "14 JUILLET" organisées par la municipalité et le comité des fêtes	28 octobre	Conférence organisée par la Poste sur le "patrimoine" : présence du Maire.
25 juillet	Fête du PAIN organisée par le comice agricole	6 novembre	Conseil Municipal : "étude assainissement"
1-2 et 3 août	Fête Patronale - feux d'artifices - bals - accueil des scouts, moto-cross,	15 novembre	Cérémonies du "11 novembre" - repas organisé par l'association des anciens combattants et prisonniers de guerre.
9 août	Kermesse du club "rencontre"		
14 août	Soirée - animation avec les scouts	18 novembre	Réunion du Syndicat de l'Auze
22 août	* Journée - visite du patrimoine architectural de la Xaintrie -		(tourisme - sentiers de randonnées,): présence du Maire.
	organisée par la délégation du Cantal "Maisons paysannes de	20 novembre	Enquête DDAF - "Tri sélectif"
	France".	22 novembre	Assemblée Générale du Comité des Fêtes
	* Soirée PAELLA organisée par l'USC.	28 novembre	Repas du "Club Rencontre"

Distinctions

Monsieur Géraud LASFARGUES a été nommé membre de l'institut de médecine.

Monsieur Jean MATHIEU - président des amicales du Cantal à Paris a reçu la médaille de chevalier du Mérite Agricole.

La Municipalité les félicite chaleureusement



ETAT-CIVIL 1998

Naissances:

31 juillet 1998 : BLANCHER Lucie 16 novembre 1998 : DELBOS Valentin

Mariages:

18 avril 1998 : BITOUZE Philippe et PICARONNY Agnès 11 juillet 1998 : ING Kintaro et KERGOUNOU Elisabeth

Décès :

20 juin 1998 : RIBES Marie 21 août 1998 : LAVAL Joseph 03 novembre 1998 : BREUIL Isidore



Fête de Chaussenac : le groupe de TAÏWAN : musique, danses, costumes, ...

CES

Deput financer en partie, la réhabilitation d'un logement de l'ancienne école, la commune a bénéficié d'un prêt de 64 000 francs, avec différé d'amortissement d'un an, durée 15 ans et taux de 4,3 % auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation.

☐ Pour financer l'étude "diagnostic" - schéma communal d'assainissement, la commune a contracté un prêt de 50 000 francs auprès du Crédit Agricole (durée 7 ans et taux de 4,73 %).

Le saviez-vous?

La commune gère en moyenne un budget de 2 millions de francs (en dépenses de fonctionnement et d'investissement). Il est intéressant de vous communiquer le montant des investissements réalisés ces trois dernières années.

Pour le Budget principal: 350 000 francs en 1995, 896 000 francs en 1996, 561 000 francs en 1997.

consacrés principalement aux travaux de voirie, éclairage public, plantations forestières et réhabilitation de logements communaux.

Pour l'Assainissement: 9 200 francs en 1995,
154 000 francs en 1996, pour l'assainissement aux "Pierres
du Géant" et réparation "chambre d'orage" sur le réseau communal.
21 000 francs en 1997.

Pour le réseau d'Eau : 154 000 francs en 1995, 31 000 francs en 1996, 89 000 francs en 1997.

pour la fin de la réparation du château d'eau et la liaison (château-d'eau - captages).

☐ Le compte administratif de l'année 1997 :

Budget de l'Eau:

Excédent de fonctionnement : 76 442 francs Excédent d'investissement : 16 979 francs

Budget de l'Assainissement :

Excédent de fonctionnement : 8 263 francs Excédent d'investissement : 22 217 francs

Budget Communal principal:

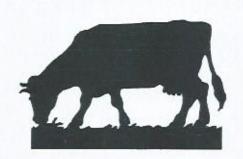
Excédent de fonctionnement : 424 272 francs Excédent d'investissement : 24 918 francs

En tenant compte des résultats 1996, le résultat de clôture s'élève finalement à 388 396 francs.

Le saviez-vous?

Chaussenac est une immense ferme

En effet si l'on totalise le nombre de têtes de bovins et de caprins, présents sur les 21 exploitations agricoles de notre commune, on compte :



en bovins LAIT

380 vaches laitières

40 génisses de plus de 2 ans

160 jeunes bovins de 6 mois à 2 ans

en bovins VIANDE 550 vaches nourrices

80 génisses de plus de 2 ans

250 jeunes bovins de 6 mois à 2 ans

Soit au total...

1 460 bovins

sans oublier 55 chèvres et 5 chevaux

(Si on ajoute les bovins appartenant à des exploitants ne résidant pas la commune et exploitant des terres on atteint certainement plus de 1 500 têtes !!!)

Une loi d'orientation pour l'agriculture...

A noter, pour la première fois dans l'histoire de la politique agricole française que la notion de plafonnement des soutiens financiers nationaux est inscrite dans la loi. Des mesures de limitation des surfaces par cumul sont également prévues.

En outre d'ici l'an 2002, les retraites agricoles devraient être revalorisées.

SAFER d'Auvergne : des échos de l'assemblée générale...

Placée sous le thème de l'installation, il a été une nouvelle fois en évidence, la difficulté à faire s'établir des jeunes à la terre quand la politique agricole a conduit - depuis des années - à favoriser l'agrandissement des exploitations. Ainsi par exemple, sur les quelques 6 000 hectares rétrocédés en 1997 par la SAFER d'Auvergne seulement 18 % ont servi à des premières installations, tandis que près d'un sur deux est allé à l'agrandissement d'exploitations existantes.

Cessation laitière : des conséquences indirectes que l'on ne mesure pas toujours

Le ministère de l'agriculture propose tous les ans des aides incitatives pour des exploitants agricoles cessant de livrer du lait (1,25 francs par litre dans la limite des premiers 100 000 litres, ...).

Il est bon d'attirer l'attention des producteurs qui souhaitent abandonner totalement ou partiellement la production laitière sur les conséquences indirectes de cette décision et notamment la dévalorisation de la valeur des terres agricoles qui se trouvent alors privées de quotas, et de la difficulté d'obtenir des droits à prime en viande bovine (pour ceux qui envisageraient une reconversion lait-viande).

L'installation de jeunes agriculteurs peut devenir impossible face à des hectares de terre libérés, mais ne disposant plus de quota.

Infos diverses...

Une nouvelle réserve de chasse et de faune sauvage a été arrêtée par la préfecture : elle est d'une contenance de 201 hectares (allant de la Grille, pour longer Bellevue et s'étendre au Nord jusqu'à Cheyssiol, et à l'entrée du Bourg, Puy de Vidal compris).

Réforme de la Taxe Professionnelle : Dès 1999, les petites et moyennes entreprises devraient payer moins de taxe professionnelle afin de tenir compte du nombre de salariés présents dans l'entreprise : et cela en enlevant de l'assiette imposable de la taxe, le montant des salaires versés.

Rentrée scolaire dans le Cantal...

Cette année encore les effectifs en école primaire ont baissé de 2,5 %. Trois communes dont Chaussenac ont fermé leur école. A noter que les municipalités des communes de SALERS et de SAINT-BONNET-DE-SALERS sont parvenues à créer un regroupement pédagogique où l'école de Salers accueille 15 enfants en maternelle - 15 enfants du CM2 - CM1 - CE2 ; Saint-Bonnet a une classe maternelle avec 10 enfants et une classe de 13 élèves CP - CE1.

Un exemple à méditer...

... Echos ...

Colloque sur les migrants de la Xaintrie

De nombreuses personnes nous ont écrit afin de nous faire part d'information qu'ils connaissaient eux-mêmes ; en voici quelques extraits :

"Guillaume ROCHE dont le père, Antoine était métayer à la Charreyre au VIGEAN en 1788/89 a quitté le pays pour la Normandie pour effectuer le métier de colporteur. Il s'est marié à une caenaise en 1791 - l'acte de mariage le déclarait "marchand de soufflets".

Les actes du colloque - reprenant la majeure partie des textes ou contributions des conférenciers - seront édités et seront disponibles au début de l'année 1999.

(S'adresser au secrétariat : au prix de 20 francs, chèque libellé "migrants de Haute-Auvergne").

Le mot des associations...





Depuis début août les "rouges et bleus" ont repris les entraînements deux fois par semaine pendant un mois et depuis septembre tous les vendredis soirs à partir de 20 heures.

Avec une moyenne de 15 joueurs à chaque rendez-vous, la saison a été bien préparée par le nouvel entraîneur et les résultats sont là pour le prouver.

Malgré quelques points perdus bêtement, l'équipe a fait un bon début de championnat :

- 4 victoires,
- 2 nuls.

L'USC se retrouve à la 1er place de la poule B de la 2ème division, un peu de déception en Coupe Combourieux avec une élimination dès le 1er tour.

Nos espérances se tournent maintenant vers la Coupe Barrés.

Cinq nouveaux joueurs sont venus renforcer le groupe, ce qui porte ainsi l'effectif à 22 joueurs. Pour faire jouer tout le monde ce n'est pas toujours facile mais nous avons les moyens de réaliser une bonne saison.

Nous remercions notre charmante cuisinière qui nous prépare un repas tous les vendredis soirs après l'entraînement vers 22 heures.

Malgré le mauvais temps pour la fête du foot du 22 août dernier, vous étiez encore nombreux à notre soirée, nous vous en remercions.

Dans quelques jours, les joueurs de l'USC vous rendront visite afin de vous présenter les calendriers 1999, merci de leur réserver le meilleur accueil. Nous remercions également les nombreux annonceurs qui se sont joints à nous.

Nous vous attendons nombreux au stade de "La croix du buis" pour venir encourager votre équipe pour les prochains matchs.

Bonne fin d'année à tous.

Le Président, B. DUFAYET

ACPG Chaussenac-Brageac

Notre association a participé aux cérémonies devant le monument aux morts à l'occasion du 14 juillet et de la Fête Patronale.

Plus récemment, nous avons célébré le 80ème anniversaire de la guerre 1914-1918 :

- recueillement et dépôts de gerbes au monument aux morts de Brageac et de Chaussenac,
- un banquet a rassemblé une trentaine de personnes en présence de Monsieur André DAYRAL,
 Maire de Brageac et de Monsieur Jacques KLEM, Maire de Chaussenac.

Le Président, P. VANTAL

A noter du côté des anciens d'Algérie - que l'Etat a enfin reconnu que l'Algérie était bien une guerre - les mentions de "maintien de l'ordre" étant remplacées par la mention "de guerre".





Nous voilà arrivés au bilan 98...

Le comité des fêtes a essayé de mettre en application l'ensemble du calendrier prévu pour cette année.

La soirée Mardi Gras, offerte par l'ensemble des associations, nous a permis de fêter le retour du soleil avec beaucoup d'enthousiasme.

La randonnée pédestre a malheureusement été victime du mauvais temps.

Balade en gabare sur la Dordogne: Les participants ont vogué deux heures sur la Dordogne au son de l'accordéon (joué amicalement par deux des nôtres) avec des rameurs émérites !!!

Ensuite Altéro Betti nous gratifia d'une aubade. Après avoir dégusté une excellente friture et effectué quelques danses endiablées, touristes compris, chacun repartit enchanté.

La soirée du 13 juillet fut victime de son succès. Avec regret, nous avons été obligé de refuser du monde (250 repas ont été servis) car le traiteur n'avait pas assez de viande.

Malgré un temps incertain, j'espère que la Fête Patronale vous aura apporté beaucoup de satisfaction. Quelques incidents nous perturbé le déroulement (forains absents, feu d'artifice incomplet) ; le Comité a fait le maximum pour que vous en ressentiez le moins possible les conséquences.

Je tiens à remercier :

- * La population de Chaussenac qui nous a si bien reçu pour la quête,
- * L'ensemble des bénévoles (comité compris) qui ont oeuvré pour notre fête soit 52 personnes de notre Commune mais aussi des communes voisines (Brageac et Escorailles).
- * Certaines Associations de Pleaux, Servières-le-Château, Reygades et Saint-Privat qui nous ont aidé (prêt de matériel, de locaux pour l'hébergement du groupe folklorique, etc...).
- * Et particulièrement: Antoine Raffy (prêt du terrain pour le motocross), Alain et Christian Seillier (terrassement et élagage du terrain du motocross), Fernand Chanut et sa soeur (prêt de l'étang pour le feu d'artifice), Marcel Moreau (prêt du terrain attenant à la Ganelle pour le parking) et les Pompiers d'Ally pour la sécurité. J'espère n'avoir oublié personne, ce serait involontaire.

Le coût du fonctionnement a été de 53 119,18 francs.

En principe, début décembre, devait avoir lieu une soirée "moules-frites" en remplacement de la soirée Cabaret ; l'orchestre Phil Sam, qui devait en assurer la réalisation, fut injoignable au moment voulu.

Pour que Chaussenac brille de mille feux en préparation de l'an 2000 Soyez nombreux à participer au concours des maisons illuminées et décorées

Nous allons installer des sapins de Noël dans Chaussenac et ses villages et les illuminer dans la mesure de nos moyens.

Nous vous remercions pour votre grande participation à nos activités.

Le Comité des Fêtes et moi-même vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année, avec tous nos voeux de joie, santé et bonheur pour 1999.

Association Communale de Chasse Agréée



Activités 1998

L'assemblée générale a eu lieu le 14 juin 1998. 14 chasseurs ont participé aux débats. A l'ordre du jour :

- compte rendu financier,
- prévision de lâcher de gibier,
- autres questions :
- * Décision à l'unanimité du tir du lièvre uniquement le matin jusqu'à 13 h (samedi, dimanche et mercredi). Une pièce par équipe et par jour de chasse.
 - * Equipe de chasse du lièvre : maximum 5 chasseurs
 - * Maintien de la réserve refuge de 25 hectares au lieu-dit Les Tilleuls à Ostenac.
 - * Tir du perdreaux interdit sur l'ACCA Chaussenac

* Lâcher de 75 faisans : 4 350 francs lâcher de 10 lièvres : 3 800 francs

<u>Chevreuils</u>: 17 bracelets ont été imposé sur l'ACCA Chaussenac (beaucoup trop pour le maintien de cette espèce).

Frais de bracelets et autres taxes : 3 240 francs

La chasse bat son plein, l'automne est là...

CHAUSSENAC et son patrimoine

Réunis à la mairie de CHAUSSENAC, le samedi 05 septembre 1998 quelques personnes habitant cette commune ou y séjournant en qualité d'estivants et faisant suite à l'invitation de Monsieur Jacques KLEM, Maire, et divers contacts ont décidé de constituer une Association loi 1901.

L'association "Patrimoine de CHAUSSENAC" était née.

Son but : recenser, promouvoir, sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine tant immobilier que mobilier de Chaussenac présentant un intérêt historique ou une valeur artistique : tableaux, croix de chemins, moulins, fontaine, lavoir, sources, four à pain, burons, jardins... etc, et en faire autant d'atouts touristiques pour la commune.

Par "Patrimoine de Chaussenac" il faut entendre non seulement les biens communaux, mais tous ceux qui pourraient appartenir à des particuliers, à condition, bien entendu, que ceux-ci acceptent sans en perdre la propriété, de se prêter à leur mise en valeur conformèment aux buts de l'association.

Composition du bureau:

Président d'honneur : Mr Jacques KLEM Présidente : Mme Simone TRONCHE

Vices-Présidents : Mr Jean BERT et Mr Joseph ISCHARD

Secrétaire : Mr Jean-Jacques CAUJOLLE Secrétaire adjoint : Mr Philippe DELFOSSE

Trésorier : Mr Albert CHARLES

Trésorier adjoint : Mme Mireille VANTAL

Membres: Mme Pierrette SEILLIER, Melle Sylvie CAPEL

Les statuts peuvent être consultés à la mairie, siège de l'association.

Toutes les personnes possédant des biens immobiliers, mobiliers, objets, archives, etc... qui désirent entreprendre leur restauration ou tout simplement en signaler l'intérêt peuvent en toute discrétion obtenir des renseignements auprès des membres de l'association.

L'association a besoin de votre aide.

Merci d'avance pour le soutien dans notre action.

Le bureau de l'Association

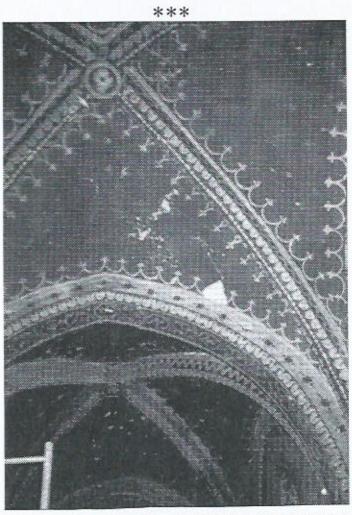
Sur le chemin de l'histoire entre le château de Cussac - l'abbaye de Brageac et le tableau "Lapidation de Saint-Etienne" de l'église de Chaussenac :

C'est en étudiant à la fois les origines du Château de Cussac et du tableau accroché dans le choeur de notre église, que nous avons pu établir des liens historiques et récompenser en quelque sorte notre curiosité et notre esprit de découverte. En effet, qu'avons nous pu découvrir ou reconstituer?

- * La famille d'Escorailles fournit de nombreuses abbesses jusqu'à la moitié du XVIIème Siècle ; la famille de Villemontée, alliée de très près aux d'Escorailles depuis le mariage d'Anne d'Escorailles avec Louis de Villemontée (seigneur de Pontgibaud en Basse Auvergne) devait donner les 18, 19, 20 et 21ème abbesses de Brageac.
- * Gilberte II Haultier de Villemontée décédée en 1751 fut certainement l'abbesse qui donna le tableau "Lapidation de Saint-Etienne" à l'église de Chaussenac (qui dépendait alors de la paroisse de Brageac).
- * En effet, on peut observer en bas et à gauche de la toile les armes et la devise de la famille VILLEMONTEE. Cette peinture daterait de la fin du XVIIème Siècle.
- * Enfin Madeleine d'AUZERS succéda à Gilberte II Haultier de Villemontée. Madeleine d'AUZERS était l'une des filles d'Isabelle de Méalet et de N. de Douhet. Nous savons que son nom figure sur une cloche de Chaussenac, dont elle fut marraine avec M. Planchard seigneur de Cussac ayant pour femme Françoise Marie Madeleine de Douhet dernière héritière des Douhet de Cussac (1767).

A noter que la maison et les biens du seigneur de Cussac furent respectés pendant la révolution.

Comme vous pouvez le constater, l'histoire de notre commune est très riche et mérite certainement d'être écrite... Notre association "Patrimoine de Chaussenac" ne manque pas de sujets d'étude...



Légende : Les travaux de restauration de l'intérieur de l'Eglise ont commencé.

Club Rencontre



La promenade de printemps a eu lieu le 20 juin :

- en matinée visite du Lac Pavin et du Château de Murol,
- déjeuner au restaurant de Murol,





- l'après-midi visite des Grottes du Cornadore étape au Lac Chambon,
- retour et dîner au restaurant "La Terrasse" à Escorailles.

Notre kermesse annuelle s'est déroulée le 9 août sous un soleil généreux et une nombreuse assistance. Que toute personne ayant participé de près où de loin à cette manifestation en soit remerciée.

La deuxième escapade de notre petit club était le 24 septembre à Souillac.

- découverte de Souillac en petit train,
- déjeuner à l'hôtel de la promenade,





- visite du Musée de l'Automate, puis d'une distillerie,
- retour et dîner au restaurant Chassan à Pleaux.

Nous étions 38 personnes, dans une auberge de Saint-Julien-aux-Bois, pour le repas de fin d'année et cela dans une bonne ambiance.

Les Scouts au vieux Moulin d'Ostenac

C'est la tête pleine de souvenirs, d'images et de rencontres que les 17 scouts de France de 15 à 18 ans sont partis de Chaussenac, le 16 août 1998.

Ils étaient restés 15 jours au lieu dit : le Vieux Moulin d'Ostenac, profitant du gîte en reconstruction, de la rivière et des bois environnants et surtout de la beauté du lieu. Ils ont alors installé leur tente, construit des tables et des bancs pour améliorer leur quotidien, se ravitaillant en bonbons au café du village, dormi parfois à la belle étoile, ...

Mais l'aventure ne s'arrêtait pas là. Ils avaient le projet de monter un film sur les découvertes et leurs rencontres.

Ce film est maintenant prêt. Une copie a d'ailleurs été envoyée à la Mairie de Chaussenac. Le film, racontant la vie de Chaussenac, sera présenté le samedi 21 novembre 1998 à un concours régional de vidéos amateurs, à Evry, en région parisienne. Ce film a été construit à partir des interviews de quelques personnes du village qui ont bien voulu se prêter au jeu.

Le film symbolise bien l'esprit scout : le souci d'être un pionnier explorateur dans l'âme, la gestion complète d'un projet que les scouts ont eux-mêmes choisis, la rencontre de l'autre et de soi-même, l'enrichissement de ses connaissances et de ses capacités, le respect des différences et des capacités de chacun, la volonté de se dépasser.

Le camp n'a été qu'une succession d'expériences : les jeunes ont construit un pont en bois, ont découvert la région en faisant du VTT, ils sont partis en équipe pendant trois jours à la découverte du Cantal, ont animé une messe à Chaussenac, etc,...

Bref, une expérience humaine forte qui leur a permis à chacun de se construire physiquement et intellectuellement, de découvrir les richesses du monde rural, eux qui ne vivent, pour la plupart, qu'entre des tours de béton (certains scouts se souviendront longtemps de leurs premières traites de Salers ou de leur initiation à la bourrée auvergnate!). Ces adolescents ont pu, à travers ce camp, approfondir leur identité en se confrontant aux autres et à un environnement différent du leur.

Le groupe scout tout entier voulait remercier l'ensemble de Chaussenac pour son accueil, la gentillesse et la patience de ses habitants. Nous espérons que d'autres Scouts de France viendront découvrir le Cantal et tisseront des liens aussi privilégiés que nous avons pu le faire pendant deux semaines. Le mot "Cantal" a pour nous tous, dorénavant, une saveur bien particulière.

La maîtrise scoute de Pontault-Combault et Chartres





Sur le petit pont de bois ..., sur le ruisseau de Cussac.

Comice Agricole

La fête du pain a encore connu cette année la grande affluence.

Génisse à la broche excellente, bal plein d'ambiance...

Malgré le temps d'automne incertain, le comice s'est bien passé. Le banquet a rassemblé de nombreux jeunes éleveurs.



Le Président, A. DAYRAL

Le SIETOM de Drugeac:

Stockage de nos ordures ménagères



Ce centre a été ouvert en 1992. Le premier casier est totalement rempli alors que le second l'est à 70 %; d'ou la nécessité d'en avoir deux supplémentaires, en espérant parvenir a stocker les ordures collectées jusqu'à l'an 2002 (coût des travaux 900 000 francs HT).

A noter qu'un débat intéressant a permis, lors de la réunion du 15 octobre dernier, d'envisager le tri sélectif à l'échelle intercommunale

Naturellement des études préalables, précisant le coût de ce nouveau service devraient nous aider à la décision.